



# LISTES DE DISCUSSION ET DE DIFFUSION

📧 Ton adresse mail sera automatiquement **ajoutée à la liste de diffusion « Adhérent-es »** (un ou deux messages par semaine).

🗨 Il existe également différentes **listes de discussion** locales auxquelles tu peux demander à être inscrit-e :

- liste Actif-ves
- Commission 2<sup>d</sup> degré
- Commission précarité
- Commission LGBTQIA+, antisexisme, antipatriarcat
- GT écologie
- GT antivalidisme et école inclusive
- GT Profs-docs
- GT Non au SNU

**Je ne veux être inscrite à aucun-e autre liste.**

La liste ActifVEs permet aux déchargé-es et mandaté-es de consulter les adhérent-es, et à toutes d'échanger sur différents sujets militants ou sur des questions précises liées à des situations dans les établissements.

Les listes associées à une commission ou à un groupe de travail ont pour objectifs :

- le partage de connaissances
- la préparation de matériel militant et d'actions
- la préparation de journées de formation.

## PERMANENCES

### À Nancy

les mercredis et vendredis de 14h à 17h  
4 rue de Phalsbourg - 03 83 35 01 48

### À Metz

les mercredis de 14h à 17h  
3 rue Dupré de Geneste – 07 56 92 24 92.

### À Épinal

les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis du mois de 14h à 17h  
13 rue François Blaudez – 03 29 82 05 98.

## BARÈME INDICATIF DES COTISATIONS ANNUELLES

Salaire net mensuel en €	Cotisation annuelle en €	Coût après impôt (pour info)	Salaire net mensuel en €	Cotisation annuelle en €	Coût après impôt (pour info)
- de 600	6	2	+ de 2100	230	76.66
+ de 600	15	5	+ de 2200	251	83.66
+ de 750	27	9	+ de 2300	272	90.66
+ de 900	45	15	+ de 2400	293	97.66
+ de 1000	54	18	+ de 2500	315	105
+ de 1100	64	21.33	+ de 2600	340	113.33
+ de 1200	75	25	+ de 2700	364	121.33
+ de 1300	88	29.33	+ de 2800	390	130
+ de 1400	102	34	+ de 2900	416	138.66
+ de 1500	117	39	+ de 3000	443	147.66
+ de 1600	135	45	+ de 3100	472	157.33
+ de 1700	153	51	+ de 3200	500	166.66
+ de 1800	174	58	+ de 3300	530	176.66
+ de 1900	192	64	+ de 3400	561	187
+ de 2000	210	70	+ de 3500	593	197.66
+ de 3600 € : Cotisation annuelle de 17.30 % d'un salaire mensuel					

**SUD éducation Lorraine** est un syndicat indépendant qui vit essentiellement grâce aux cotisations de ses adhérent-es. Cependant, **la question financière ne doit pas être un obstacle.** Le barème ci-contre est **indicatif**. Verse ce qui te semble approprié en fonction de ta situation, de ton quotient familial... Tu bénéficies d'un crédit d'impôt de 66 % sur ta cotisation syndicale.

*Rappel : les cotisations déposées jusqu'au 31 décembre donneront droit à un crédit d'impôt sur les revenus de l'année en cours. Les cotisations déposées à partir du 1<sup>er</sup> janvier seront déduites de l'impôt sur le revenu de l'année suivante. Tu recevras les reçus en temps voulu.*